



## 10 200 emplois touristiques dans le massif des Vosges en 2011

Le tourisme sur le massif des Vosges génère 10 200 emplois, soit 5,7 % des emplois du massif. Le secteur de l'hébergement touristique est de loin la première activité, avec un emploi touristique sur deux. La richesse dégagée par les activités touristiques avoisine les 280 millions d'euros par an, soit davantage que la richesse dégagée par l'industrie textile ou l'industrie papetière. Entre 2009 et 2011, l'emploi touristique a progressé de 3,6 %. La hausse est particulièrement forte dans les activités des sports et loisirs (+ 13 %). Les Hautes-Vosges, avec 9,9 % d'emplois touristiques, le Piémont alsacien viticole (7,3 %) et les Vosges du Nord (6,4 %), sont les territoires qui bénéficient des retombées économiques les plus élevées. La saison estivale est de loin la période touristique la plus importante, y compris dans les Hautes-Vosges où se situent pourtant la plupart des stations de sports d'hiver.

Antoine Deltour

En 2011, dans le Massif des Vosges, 10 200 emplois sont liés à la fréquentation touristique. Ces emplois correspondent à près de 8 000 équivalents temps plein (ETP). Ils représentent 5,7 % de l'emploi total du massif (5,4 % des ETP). La part du tourisme dans l'emploi est plus importante dans le massif que dans les trois régions sur lesquelles il s'étend. Les emplois liés à la fréquentation touristique représentent 3,5 % de l'emploi total en Alsace, 2,7 % en Lorraine et 2,5 % en Franche-Comté. La part du tourisme dans l'emploi est aussi plus conséquente dans le massif des Vosges que dans les autres massifs de moyenne montagne : 4,2 % dans le massif du Jura et 3,4 % dans le Massif Central.

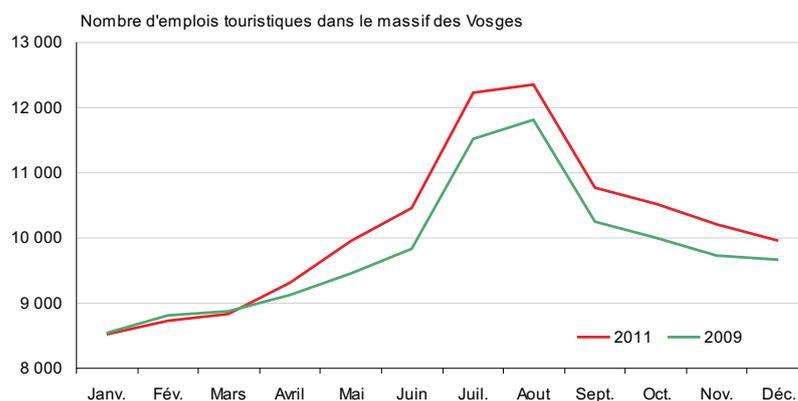
### Hausse remarquable de l'emploi touristique entre 2009 et 2011

Entre 2009 et 2011, l'emploi touristique a progressé de 3,6 % dans le massif des Vosges, soit autant qu'en Lorraine. La progression est légèrement plus forte qu'en

Alsace (+2,7 %), mais moindre qu'en Franche-Comté (+3,8 %). L'emploi a progressé plus vite dans le massif des Vosges que dans les autres massifs de France métropolitaine. Seul le massif corse (l'ensemble de l'île) profite d'une augmentation plus forte (+6,2 %), loin devant les Alpes (+1,7 %) et les Pyrénées (-0,4 %).

L'emploi touristique fait ainsi preuve d'un dynamisme remarquable, notamment par rapport à l'ensemble de l'emploi qui, hors agriculture et fonction publique d'État, est resté quasiment stable dans le massif des Vosges (+0,2 % entre 2009 et 2011). Les mois de juin et juillet sont ceux qui ont le plus bénéficié

### Progression de l'emploi touristique entre 2009 et 2011



Source : Insee - DADS et AcoSS 2009 et 2011



de l'évolution favorable de l'emploi touristique. A contrario, janvier, février et mars 2011 subissent un léger retrait par rapport à l'hiver 2009 et son enneigement exceptionnel. La progression de l'emploi touristique est également plus élevée que celle de la fréquentation des hébergements. En effet, durant la saison de mai à septembre 2011, le nombre de nuitées dans les hôtels et campings du massif n'a comparativement augmenté que de 1,7 % par rapport à la saison 2009.

### Le tourisme représente 4 % de la richesse dégagée du massif

La richesse dégagée dans le massif des Vosges par la fréquentation touristique est de l'ordre de 280 millions d'euros. À titre de comparaison, la richesse dégagée par l'industrie du textile et de l'habillement est de l'ordre de 120 millions d'euros, et de 200 millions d'euros dans l'industrie du papier et du carton. Le tourisme représente 4 % de l'ensemble de la richesse dégagée du massif. Cette part est donc moindre que celle de l'emploi touristique dans l'ensemble de l'emploi. Cela s'explique par la faible productivité du travail dans la plupart des activités touristiques. À production égale, celles-ci recourent plus intensément à la main-d'œuvre que d'autres activités économiques, notamment industrielles. La part de la richesse touristique dégagée n'est

que de 1,9 % à 2,4 % dans les régions qui entourent le massif. À titre de comparaison, elle est de 3 % dans le Jura et de 2,5 % dans le Massif Central.

### Une attractivité touristique inégalement répartie

Le massif des Vosges s'étend à la fois sur des territoires à forte attractivité touristique et sur d'autres moins fréquentés.

Avec les altitudes les plus élevées, les Hautes-Vosges constituent le cœur touristique du massif. Ce territoire comprend la plupart des stations de sports d'hiver et les sites les plus emblématiques, parmi lesquels la route des Crêtes et de nombreux lacs d'altitude. Il concentre 36 % de l'emploi touristique du massif. Dans les Hautes-Vosges, 9,9 % des emplois sont liés à la fréquentation touristique. Deux autres territoires se distinguent par leur touristivité supérieure à la moyenne du massif : le Piémont alsacien viticole et les Vosges du Nord, où respectivement 7,3 % et 6,4 % des emplois sont liés à la fréquentation touristique. 23 % des emplois touristiques du massif sont situés dans le Piémont alsacien viticole et 15 % dans les Vosges du Nord.

Ces trois territoires, qui représentent la moitié de la surface du massif, concentrent donc les trois quarts des emplois touristiques du massif.

Dans le Piémont lorrain et les Vosges du

Sud, la fréquentation touristique est moins créatrice d'emploi. Les emplois touristiques n'y représentent respectivement que 2 % et 2,5 % de l'ensemble des emplois. Ces proportions d'emplois touristiques sont même inférieures aux moyennes observées en Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Très peu urbanisées, les Vosges du Sud ne représentent que 3 % des emplois touristiques du massif, malgré la présence d'atouts tels que le plateau des mille étangs et un accès au Ballon d'Alsace.

Les territoires où l'emploi touristique est le plus développé sont aussi ceux où il progresse le plus. Ainsi, il augmente de 4,2 % dans les Hautes-Vosges, de 5 % dans le Piémont alsacien viticole, et même de 7,4 % dans les Vosges du Nord, alors que sur l'ensemble du massif, la hausse est de 3,6 %. À l'inverse, dans les territoires les plus en retrait, on observe une hausse plus faible (+ 1,9 % dans les Vosges centrales), voire une baisse modérée dans le Piémont lorrain (- 1,7 %) et plus accentuée dans les Vosges du Sud (-8,4 %).

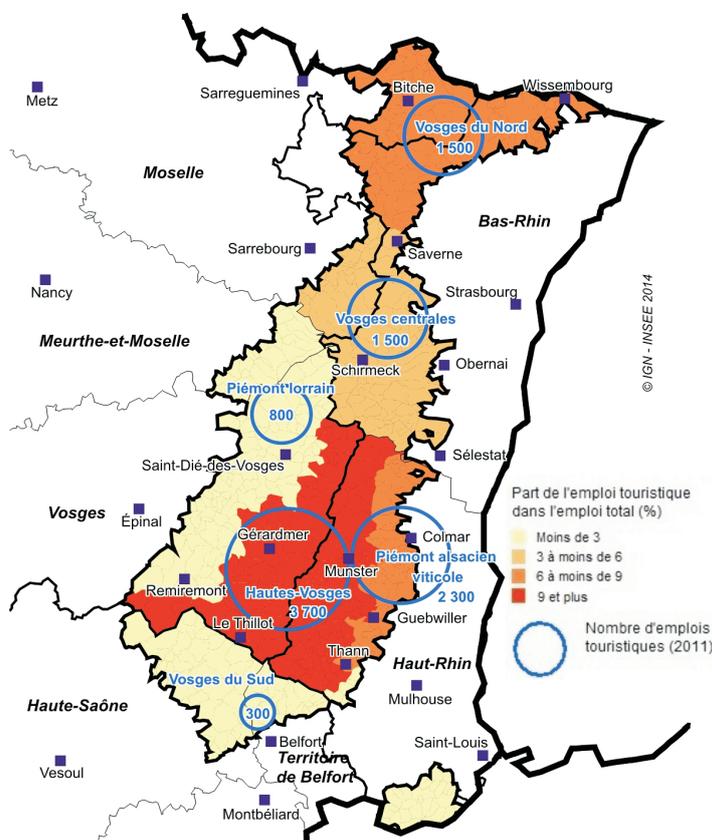
Dans les activités où l'ensemble de l'emploi est considéré comme généré par le tourisme, comme l'hébergement, 81 % des emplois sont occupés par des personnes qui résident dans le massif, les 900 emplois restants sont occupés par des personnes extérieures. Réciproquement, 800 personnes, soit 17 % des résidents du massif, travaillent dans des activités touristiques situées en dehors du massif. Ces flux domicile-travail ont lieu surtout en bordure du massif, dans des territoires touchés par la périurbanisation d'agglomérations extérieures telles que Strasbourg, Colmar ou Belfort. Les flux entre les différentes zones du massif sont beaucoup plus rares.

### La saison estivale est prépondérante, même dans les Hautes-Vosges

En juillet et août, le nombre d'emplois touristiques du massif des Vosges est supérieur de 21 % à la moyenne annuelle, et de 36 % à celui de la saison hivernale (de décembre à mars). En Lorraine et en Franche-Comté, l'écart est de près de 30 % pour les mois estivaux. Cela s'explique par l'activité touristique hivernale spécifique au massif. Janvier, mois le plus faible, est à seulement 16 % sous la moyenne annuelle dans le massif, contre 21 % à 24 % dans les trois régions qui l'englobent. La clientèle de proximité, importante dans le massif des Vosges, se caractérise également par une fréquentation moins concentrée sur les périodes de vacances scolaires.

Grâce aux stations de sports d'hiver, la saison touristique hivernale est manifeste dans l'évolution de l'emploi touristique des Hautes-Vosges. En janvier, février et mars, l'emploi touristique y est proche de la

### Des emplois touristiques inégalement répartis sur le Massif des Vosges



Source : Insee - DADS 2011 et Acooss 2011

moyenne annuelle, alors que pour l'ensemble du massif, il baisse fortement à cette période. Toutefois, dans les Hautes-Vosges, les emplois liés au tourisme sont aussi plus nombreux lors des mois de juillet et août, de 34 % par rapport à la saison hivernale (de décembre à mars) et de 24 % par rapport à la moyenne annuelle.

Dans le Piémont alsacien viticole, l'évolution annuelle de l'emploi touristique révèle une saison automnale singulière, en raison du tourisme lié à l'activité viticole et aux marchés de Noël. Dans le Piémont lorrain, la saisonnalité est très marquée. Sur ce territoire moins fréquenté, les séjours se concentrent sur la période estivale. L'emploi touristique pendant les mois d'été y est supérieur de plus d'un tiers à la moyenne annuelle.

### Un emploi touristique sur deux dans l'hébergement

L'hébergement touristique marchand concentre la moitié des emplois touristiques du massif, et jusqu'à 57 % dans les Vosges centrales. Dans les trois régions de comparaison, la part du secteur n'est que de 27 % à 33 %. Les résidences secondaires représentent les deux tiers de la capacité d'accueil du massif, mais ne génèrent pas d'emplois directs.

Le nombre d'emplois dans l'hébergement est en hausse modérée (+ 2 % entre 2009 et 2011) dans le massif. Il augmente fortement dans les Vosges du Nord (+11 %) et dans les Vosges du Sud (+13 %). À l'inverse, il régresse (- 4 %) dans le Piémont lorrain, où le secteur de l'hébergement est par ailleurs moins développé que dans le reste du massif, avec 39 % des emplois touristiques.

Paradoxalement, la hausse du nombre d'emplois dans l'hébergement coïncide avec une baisse du nombre de lits offerts, qui touche tant les campings (-1,9 % entre 2009 et 2011) que les hôtels (-2 %). Cette baisse de capacité s'accompagne toutefois d'une montée en gamme très progressive de l'offre d'hébergement, due en partie au nouveau classement des hôtels et campings intervenu au cours de la période. Les hôtels classés 3 étoiles et plus représentent 39,5 % des chambres offertes dans l'hôtellerie du massif en 2011 contre 37,7 % deux ans auparavant.

La part de la restauration dans l'emploi touristique est moins importante dans le massif des Vosges (19 %) qu'en Alsace (32 %) et en Lorraine (23 %), mais plus élevée qu'en Franche-Comté (12 %). Dans le massif, 82 % des emplois de la restauration concernent la restauration traditionnelle. Cette deuxième locomotive de l'emploi touristique, après l'hébergement, est plus dynamique que la première, avec

une progression de 6 % de l'emploi entre 2009 et 2011. La progression est remarquable dans les Hautes-Vosges (+23 %), même si le poids du secteur y est plus faible (14 %). La part de la restauration est particulièrement élevée dans le Piémont alsacien viticole (34 %), mais très faible dans les Vosges du Sud (11 %).

### Hausse soutenue de l'emploi dans les activités des sports et loisirs

Le secteur des sports et loisirs, qui comprend notamment les remontées mécaniques, constitue une spécificité du massif. Il représente 11 % de l'emploi touristique. Cette part s'élève à 17 % dans les Hautes-Vosges, où se concentre la moitié des emplois touristiques des sports et loisirs du massif. Les emplois de ce secteur progressent de 13 % entre 2009 et 2011, évolution qui peut être interprétée comme un rattrapage. Le massif des Vosges apparaît en effet en retrait par rapport à d'autres massifs comme le Jura, où les sports et loisirs représentent 18 % des emplois touristiques, ou les Pyrénées (19 %).

Le secteur du patrimoine et de la culture est moins développé dans le massif (4 % de l'emploi touristique, jusqu'à 6 % dans les Vosges du Nord) qu'en Alsace, Lorraine et Franche-Comté (de 7 % à 12 %). Ce territoire de montagne comporte en effet peu de grandes villes. La plus grande commune, Saint-Dié-des-Vosges, compte 21 000 habitants. Le patrimoine bâti et les musées sont donc plus rares dans le massif que dans les métropoles régionales qui l'entourent. Toutefois, le château du Haut-Koenigsbourg, avec 520 000 entrées en 2012, est le site payant le plus visité du massif et le deuxième site touristique d'Alsace, et il se classe en outre au cinquième rang des sites de loisirs les plus visités de l'ensemble des massifs. Comme dans les régions de comparaison, le secteur du patrimoine et de la

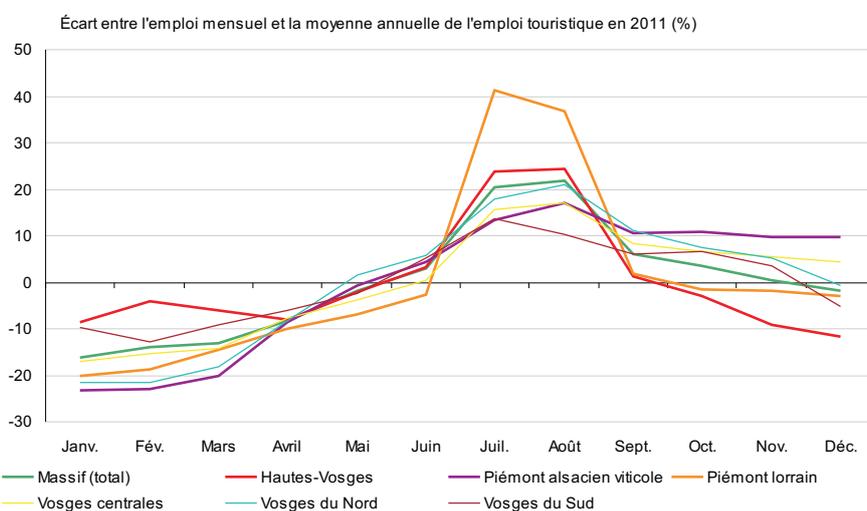
culture est en forte progression dans le massif (+9 % entre 2009 et 2011), et plus particulièrement dans les Vosges du Nord (+30 %).

Conséquence du faible nombre de grandes villes dans le massif, les emplois touristiques sont également peu nombreux dans les grandes surfaces et dans le commerce de détail non alimentaire, qui représentent respectivement 3 % et 4 % de l'emploi touristique. Le Piémont lorrain se démarque néanmoins, les grandes surfaces et le commerce de détail non alimentaire y représentent chacun 11 % de l'emploi touristique. Parmi les secteurs d'activités moins prépondérants dans l'emploi touristique, l'artisanat bénéficie d'une hausse marquée (+ 22 %) tandis que les activités de soins corporels (coiffure, soins de beauté et thalassothérapie) subissent une baisse notable (- 20 %).

### Sept salariés du tourisme sur dix sont des employés

En raison du poids de l'hébergement, de la restauration et du commerce dans l'économie touristique, sept emplois salariés sur dix correspondent à des postes de catégorie «employés». La part des employés atteint même 74 % dans le Piémont alsacien viticole, où la restauration représente une part importante des emplois. Le faible nombre de cadres et de professions intermédiaires ne contribue pas à relever des salaires horaires assez faibles dans le tourisme. Ils sont plus bas dans le massif (9,80 euros nets en moyenne) que dans les régions qui l'entourent (10,30 à 11,50 euros nets en moyenne). Les salaires les plus faibles se trouvent dans le territoire le plus montagneux, les Hautes-Vosges (9,60 euros nets en moyenne) et concernent le secteur des soins corporels (7,50 euros nets en moyenne). Facteur aggravant, les employés du tourisme ne peuvent guère compter sur le

### Une saison estivale prépondérante dans tous les territoires du massif



Source : Insee - DADS 2011 et Acoiss 2011

nombre d'heures travaillées pour élever leur niveau de vie. Le recours au temps partiel, courant, concerne trois emplois touristiques salariés du massif sur dix. Les activités les plus touchées sont les grandes surfaces (41 %) et la restauration (38 %).

### Le Contrat de destination touristique du Massif des Vosges

En 2010, sous l'impulsion du Comité du Massif des Vosges, qui considère le tourisme comme une carte maîtresse pour son développement économique, une stratégie touristique visant à promouvoir de manière plus ambitieuse la destination "Massif des Vosges" a été structurée autour de cinq filières (stations vallée, sites de visite, bien-être, itinérance, écotourisme).

En 2014, un Contrat de Destination Massif des Vosges a été conclu pour une durée de cinq ans. Impulsés par l'État, les Contrats de Destination permettent de fédérer les acteurs publics et privés d'un même territoire autour de thématiques identifiées, pour créer une offre touristique cohérente et lisible, en France et à l'international, en prenant en compte l'ensemble des besoins et la volonté des acteurs locaux. Véritable outil de développement touristique, ces contrats permettent de structurer, consolider et accélérer le développement des destinations touristiques.

Le Contrat de Destination Massif des Vosges vise le marché national et cinq marchés internationaux (l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse). Il a pour objectifs d'accroître de 10 % le nombre de nuitées touristiques des clientèles françaises et de 15 % celui des clientèles étrangères, et de faire progresser l'emploi touristique de 5 %, en complément, notamment, des activités industrielles.

### Carte d'identité du massif des Vosges

Le massif des Vosges s'étend sur trois régions et sept départements. Il comprend 589 communes et deux Parcs Naturels Régionaux (PNR), le PNR des Vosges du Nord et le PNR des Ballons des Vosges. Territoire de moyenne montagne culminant à 1424 mètres, le massif des Vosges est densément peuplé (84 habitants/km<sup>2</sup>). Sa population relativement âgée (plus d'un quart a plus de 60 ans) explique un solde naturel négatif (- 0,5 % entre 2006 et 2011), toutefois compensé par un solde migratoire apparent remarquable dans le Grand Est (+ 0,7 %). La part de chômeurs est plus faible dans le massif (11,3 % en 2011) que dans les régions qui le composent (de 11,8 % à 13,1 %). Mais le territoire a fortement souffert du recul des secteurs industriels. Ils représentent encore près du quart des emplois, après avoir été amputés d'un tiers en 20 ans.

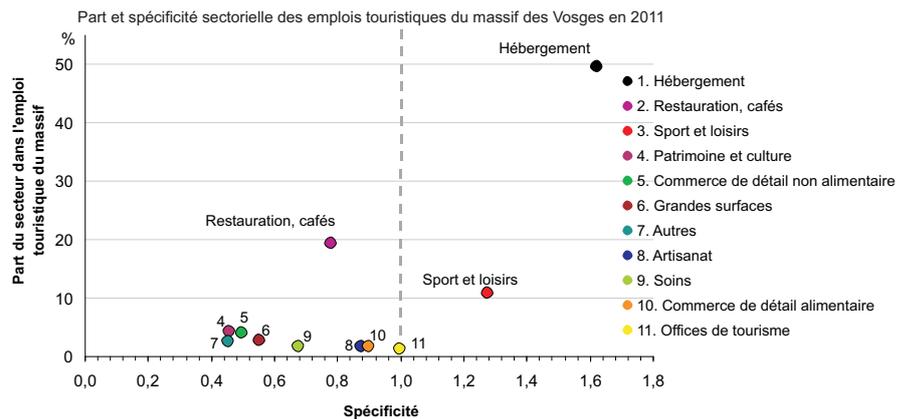
Dans le massif, 19 % des emplois touristiques sont occupés par des non salariés. Cette part s'échelonne de 16 % dans le Piémont alsacien viticole à 29 % dans les Vosges du Sud.

Dans le massif des Vosges, 57 % des emplois touristiques sont occupés par des femmes. Ces dernières sont particulièrement surreprésentées dans le secteur des soins corporels (91 %), dans les grandes surfaces (75 %) et dans les offices de tourisme (72 %).

L'âge moyen des personnes occupant les emplois touristiques est, comme dans

l'ensemble de la population, légèrement plus élevé dans le massif (38,6 ans) que dans les régions qui l'entourent (de 37,3 à 37,8 ans). Dans les Vosges du Sud, il est encore plus élevé (40,6 ans). L'âge moyen baisse d'un an pendant les mois de juillet et août, lors desquels de nombreux étudiants occupent des emplois saisonniers. ■

### L'hébergement et les sports et loisirs surreprésentés dans l'emploi touristique du massif



Une spécificité de 1 indique qu'un secteur est aussi représenté dans le massif des Vosges qu'en Alsace, Franche-Comté et Lorraine. Une spécificité supérieure à 1 indique qu'un secteur est plus présent.

Exemple : Le secteur des sports et loisirs représente 11% des emplois touristiques du massif, soit une part 1,3 fois plus élevée que sa part moyenne dans l'emploi touristique en Alsace, Franche-Comté et Lorraine (8%).

Source : Insee - DADS 2011 et Acoff 2011

### Méthode

La méthode d'estimation de l'emploi touristique a été profondément revue afin notamment d'y intégrer les emplois non salariés et de mieux prendre en compte la saisonnalité de l'emploi. De ce fait, les données qui en sont issues ne sont pas comparables à celles précédemment publiées.

L'emploi touristique estimé correspond aux emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de touristes sur une zone. Sont ainsi exclus la majorité des moyens de transport et des agences de voyage, car s'ils permettent de se rendre sur un lieu de tourisme, ils ne constituent pas une dépense sur la zone de réception. Les différents secteurs d'activités sont classés selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques, comme les hôtels, la gestion de sites touristiques ou les remontées mécaniques, tout l'emploi est considéré comme touristique ;
- dans les activités partiellement touristiques, comme la restauration ou le commerce, on estime l'emploi touristique en retranchant l'emploi théorique lié aux résidents à l'emploi total.

#### Insee Lorraine

15 rue du Général Hulot  
CS 54229  
54042 Nancy Cedex

#### Directeur de la publication :

Christian Toulet

#### Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

ISSN 2416-9935

© Insee 2014

### Pour en savoir plus

- Le tourisme dans le Massif des Vosges : chiffres clés, édition 2013, Observatoire du tourisme d'Alsace
- 21 000 emplois touristiques en Lorraine, Économie Lorraine n°333, février 2014

